

# EXPOSITION AU STRESS DÙ À LA CHALEUR DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL SOUS RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE

## Avez-vous des préoccupations?

### S'AGIT-IL DE VOTRE MILIEU DE TRAVAIL OU INDUSTRIE?

- Postes (agents contractuels/employés)
- Débardage
- Transport par barge
- Autre travail à l'extérieur (p. ex. l'entretien, les inspections, la formation, intervention d'urgence)

**OUI**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la publication suivante :

***Lignes directrices techniques sur le stress thermique.***

### POINTS À CONSIDÉRER LORS DE JOURNÉES CHAUDES OU DANS UN ENVIRONNEMENT CHAUD :

- Ignorez-vous les premiers signes et symptômes du stress dû à la chaleur?
- Avez-vous chaud au point que cela est insupportable? Êtes-vous rouge? Vous sentez-vous épuisé, faible et étourdi et suez-vous excessivement lorsque vous travaillez?
- Souffrez-vous d'une maladie chronique ou avez-vous déjà éprouvé un malaise lié à la chaleur?
- Vous sentez-vous assoiffé ou distrait ou votre vision est-elle trouble lorsque vous travaillez?
- Avez-vous l'habitude de travailler à la chaleur? Êtes-vous non accoutumé de travailler à la chaleur?
- Portez-vous de l'équipement de protection individuelle ou travaillez-vous près d'appareils qui émettent de la chaleur dans votre milieu de travail?
- Votre travail est-il exigeant physiquement et effectué principalement à l'extérieur?
- Éprouvez-vous des démangeaisons, une réduction de la transpiration ou des éruptions cutanées?
- Éprouvez-vous des crampes musculaires douloureuses, plus particulièrement des crampes abdominales, et de la fatigue musculaire?
- Travaillez-vous seul dans un lieu où vous ne pouvez pas communiquer facilement avec les autres employés?

### MESURES À PRENDRE

Si vous avez répondu « **OUI** » à une ou plusieurs de ces questions, ou si vous avez d'autres inquiétudes concernant le stress dû à la chaleur.

Signalez le problème à votre superviseur.  
Consultez le site Web :

***Processus de règlement interne des plaintes.***

### SITUATION NON RÉGLÉE?

Adressez-vous au Programme du travail par téléphone en composant le 1-800-641-4049 ou consultez le : [canada.ca/sante-securite-travail](http://canada.ca/sante-securite-travail).

Suivez-nous sur Twitter - @Travail\_EDSC

